

Organiser la coopération entre élèves

Fiche 6 : La gestion de classe (complément de la fiche 1)

Le climat de classe désigne l'environnement social d'un élève à l'école. Il repose principalement sur la relation des élèves entre eux et sur la relation entre les élèves et leur enseignant.

CLIMAT DE CLASSE

→ C'est un préalable déterminant à l'apprentissage

- Dans un climat positif, le cerveau sécrète des molécules nécessaires au bien-être de l'enfant, qui favorisent donc l'apprentissage (ocytocine, dopamine, endorphine, sérotonine)
- Dans un climat défavorable, le cerveau libère en excès des hormones qui sont à l'origine de sentiments de colère, d'anxiété et de découragement (cortisol, adrénaline, noradrénaline)

Mettre en place un climat positif

→ Mettre en place un cadre rigoureux par des règles et des lois

- Maintenir une ambiance calme, sécurisée, propice aux échanges et à la concentration des élèves sur les tâches scolaires

→ Développer la cohésion du groupe

- Permettre que les enfants aient des rapports harmonieux entre eux, des liens d'amitié et partagent une même envie d'apprendre

→ Satisfaire des besoins psychologiques

- Besoin de compétences : se sentir capable de réaliser les tâches demandées par l'enseignant
- Besoin d'autonomie, d'autodétermination : être à l'origine de ses actions et de ses choix
- Besoin d'appartenance sociale : sentir que l'on fait partie d'un groupe

→ Sentiment d'auto-efficacité

- Estimer avoir les compétences nécessaires pour répondre à des consignes données
- FLOW : ressentir le sentiment de plaisir que l'on éprouve lorsqu'on réussit une tâche complexe et que l'on atteint un objectif que l'on s'était fixé (motivation autodéterminée, engagement total dans les apprentissages, sentiment de maîtrise, absence d'inquiétude)

Relation statutairement asymétrique dans laquelle l'auteur, disposant de savoirs qu'il met en action dans un contexte spécifié, manifeste la volonté d'exercer une influence sur l'autre reconnu comme sujet, en vue d'obtenir de sa part, sans recourir à la violence, une reconnaissance qui fait que cette influence lui permet d'être à son tour auteur de lui-même.

Elle s'exerce donc sans rapport de pouvoir/soumission.

Elle comprend 3 significations indissociables :

→ Avoir de l'autorité (autorité de posture)

- Être l'auteur de son existence
- Relève d'un processus d'autorisation
- Elle n'a donc rien de naturel !

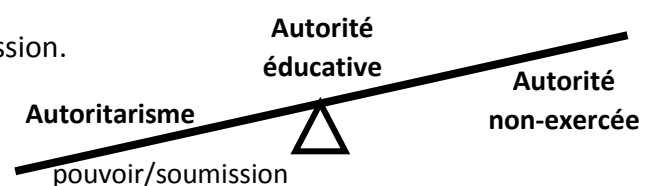
→ Faire autorité (autorité de compétence)

- Gestes professionnels que l'éducateur mobilise dans sa pratique de l'autorité :
 - Communication verbale, paraverbale (ton, intonation, rythme de la voix) et non verbale (regards, gestes, position dans l'espace, déplacements et distance)
 - Savoirs en termes de dispositifs pédagogiques et didactiques
 - Connaissances et compétences individuelles

→ Être l'autorité (autorité de statut)

- Elle place son détenteur dans une position asymétrique. De cette place, il peut poser :
 - le non négociable de sa place générationnelle adulte/enfant
 - le non négociable de sa fonction institutionnelle professionnel/éduqué
- S'applique à l'adulte/professionnel comme au jeune/éduqué et ne peut être remis en cause

AUTORITE EDUCATIVE



MISE EN PLACE

- Construire un contrat de vie (avec des lois, des règles de vie et un code de politesse)
- Etablir des sanctions éducatives (qui ne sont pas humiliantes mais conscientisantes)
- Proposer des activités scolaires dynamiques qui font sens pour les élèves
- Ritualiser les apprentissages et confier des responsabilités aux élèves
- Adopter une posture d'adulte, d'enseignant
- Réfléchir sur les valeurs qui motivent l'action et choisir la conduite la plus appropriée (éthique)

SANCTION EDUCATIVE

→ Buts

- Fin psychologique : permet à l'élève de se réconcilier avec lui-même
- Fin éthique : apprendre à répondre de ses actes (responsabilisation)
- Fin politique : rappeler l'existence d'une règle nécessaire pour la vie en commun

→ Critères

- Ne concerne qu'une seule personne
- S'appuie sur un acte et non sur une personne. S'il n'y a pas de preuve, il n'y a pas de sanction
- Se traduit par la privation de l'exercice d'un droit
- S'accompagne d'une réparation non imposée, si possible à l'initiative de l'élève, pour éviter l'apprentissage de l'hypocrisie

EXEMPLES

→ Exemples de formulations du non-négociable

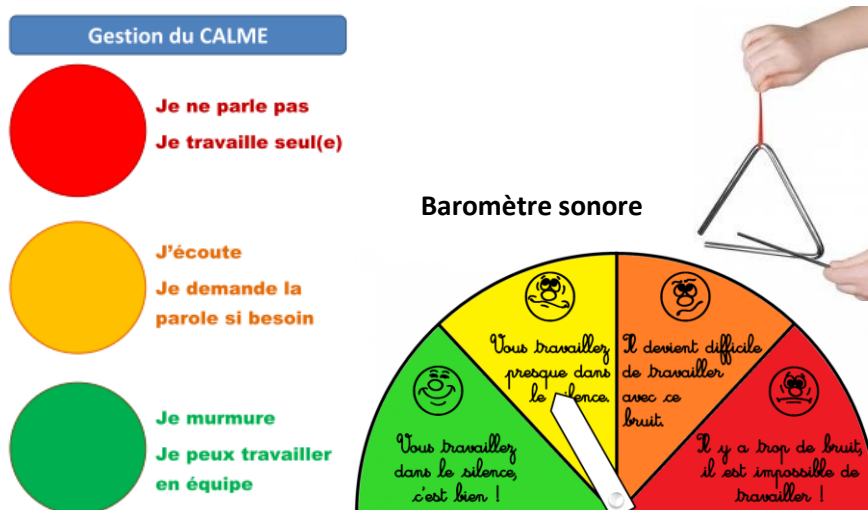
- « Ici, je ne suis l'enseignant d'aucun élève en particulier, mais celui de tous les élèves. »
- « Ici, on échange, mais pas n'importe comment. On vit ensemble, entre êtres humains. »
- « Ici, c'est une classe. Le professeur enseigne et l'élève apprend »
- « Chacun a le droit d'être tranquille dans son corps, son cœur, ses affaires et son travail. »

→ Exemples d'erreur → sanction éducative

- Détérioration → Réparation matérielle
- Usage abusif d'un droit → Perte momentanée de l'exercice de ce droit
- Manque de respect → Sanction symbolique et réparation non imposée

→ Exemples d'outils d'entretien du calme

- Permettre les échanges uniquement par du chuchotement ou le murmure
- En cas de hausse du volume sonore, rappeler l'exigence de calme de manière douce
- Si ça ne suffit pas, cet exercice de conscientisation peut faire office de sanction éducative



Que se passerait-il s'il n'y avait plus de règle ? Que veut dire être libre ?

BIBLIOGRAPHIE

- Blin, J-F. (2004). *Classes difficiles : Des outils pour prévenir et gérer les perturbations scolaires*. Delagrave.
- Connac, S. (2012). *La personnalisation des apprentissages*. Issy-les Moulineaux : ESF Editeur.
- Connac, S. (2017). *Enseigner sans exclure – La pédagogie du colibri*. Paris : ESF Editeur.
- De Vecchi, G. (2007). *Une banque de situations problèmes – Tous niveaux*. Hachette Education.
- Favre, D. (2015). *Cessons de démotiver les élèves*. Dunod.
- Robbes, B., Zakhartchouk, J-M. (2014). *L'autorité éducative, la construire et l'exercer*. CRDP Amiens.
- <http://syn-lab.fr/Recherche> - *Construire un climat de classe positif, bienveillant et créatif*.